

SOL 3104 – Sociologie des migrations

Automne 2022

Horaire: mardi, 13h à 16h

Salle: B-3285 Pav. 3200 J.-Brillant

Professeur : Ahmed Hamila (il/lui)

Disponibilité : mardi de 16h à 17h au C-5076 ou sur RDV

Courriel : ahmed.hamila@umontreal.ca

Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones :

L'Université de Montréal est située en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons. Tiohtiá:ke/Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Approches et objectifs :

Ce cours porte sur les formes contemporaines du phénomène migratoire. Il s'intéresse aux dynamiques de mobilités et formes de gouvernance (partie 1), aux modèles d'accueil et d'intégration (partie 2) et aux processus de construction socio-politique de la citoyenneté à partir de l'imbrication des rapports sociaux de classe, race, genre et sexualité (partie 3). Il s'agit d'analyser ces enjeux en explorant les fondements théoriques, les approches analytiques et les travaux empiriques en sociologie des migrations.

Le cours est divisé en trois thématiques complémentaires :

- Mobilité, frontières et gouvernance
- Accueil, intégration et diversité
- Migration, citoyenneté et identités

Au terme du cours, les étudiant-es devraient être en mesure :

- D'identifier les principaux courants théoriques permettant d'expliquer et de justifier les dynamiques migratoires, d'intégration et d'aménagement de la diversité
- D'expliquer les concepts-clefs liés au phénomène migratoire
- De cerner les débats contemporains liés à la sociologie des migrations et de l'immigration

- Évaluer les spécificités propres aux différents contextes nationaux à la lumière des théories en sociologie des migrations
- De développer une réflexion critique liée aux catégorisations migratoires
- D'argumenter leur point de vue de façon structurée et synthétique

Pédagogie :

Adoptant une pédagogie anti-oppressive, ce cours se veut attentif à la reproduction des rapports de pouvoir dans la salle de classe. Il convient que toutes les parties prenantes – le professeur et les étudiant·es – soient conscientes de leurs privilèges dans ce contexte et qu'ils/elles agissent en conséquence pour faire de la salle de classe un espace sécurisant et bienveillant où chacun·e se sentira à l'aise d'intervenir. Pour ce faire, une série de règles de base seront élaborées collectivement lors de la première séance que tout·es les participant·es au cours – le professeur et les étudiant·es – devront s'engager à respecter.

L'apprentissage dans ce cours repose sur trois éléments :

- Les exposés interactifs du professeur
- La lecture des textes obligatoires au programme
- La discussion autour de thématiques ou de textes spécifiques

Ces trois éléments sont complémentaires et essentiels à la réussite du cours.

Chaque séance est divisée en deux parties :

- Lors de la première partie de la séance, la matière sera transmise aux étudiant·es sous forme d'exposé interactif. Cet exposé prendra appui sur les lectures obligatoires que les étudiant·s doivent réaliser chaque semaine.
- Lors de la deuxième partie de la séance, les activités varieront d'une semaine à l'autre entre ateliers méthodologiques, débats participatifs et interventions d'invité·es.

Les lectures obligatoires sont disponibles en version électronique via le site du cours sur STUDIUM.

Évaluations :

Types d'évaluations	Pourcentage	Date de remise
Préparation des activités spéciales	15%	Tout au long de la session
Examen de mi-session	20%	18 octobre 2022
Travail de recherche	20%	22 novembre 2022
Journal intellectuel	15%	6 décembre 2022
Examen final	30%	13 décembre 2022

- 1) **Préparation des activités spéciales (15%)** : L'objectif de cet exercice est de développer les capacités argumentatives et l'esprit critique des étudiant·es à partir de débats participatifs autour de problématiques contemporaines et de discussions avec des invité·es.

- *Débat participatif* : Le débat participatif sera préparé et animé par les étudiant·es. Il est attendu des étudiant·es qu'ils/elles préparent de manière proactive le débat en rédigeant en amont de celui-ci un document dans lequel ils/elles identifient leurs différents arguments. Au moins deux semaines avant le débat participatif, le professeur communiquera la question du débat aux étudiant·es et nommera deux équipes.
 - *Intervention d'invité·e* : Plusieurs fois dans le semestre un·e invité·e sera amené·e à intervenir pour présenter un cas empirique reliée à la thématique de la séance. À la fin de chaque présentation, une période de temps donnée sera consacrée aux questions et aux commentaires des étudiant·es. Il est attendu des étudiant·es qu'ils/elles participent activement lors de cette période de questions. Au moins deux semaines avant chaque intervention d'invité·e l'enseignant communiquera la thématique de la présentation aux étudiant·es.
- 2) **Examen de mi-session (20%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer les capacités de raisonnement et d'argumentation à l'écrit des étudiant·es en répondant à une question à développement long. Les étudiant·es devront étayer leurs propos avec des références aux auteur·es lu·es et les illustrer. La consultation des notes de cours et des textes obligatoires sera permise pendant l'examen.
 - 3) **Travail de recherche (20%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer les capacités de recherche et d'analyse des étudiant·es à partir de sources primaires et secondaires. Ce travail doit être mené par groupe de 2 ou 3. Les résultats de cette recherche peuvent être présentés sous différentes formes : rapport de recherche, balado, vidéo, production artistique, etc. (il faut faire approuver par le professeur la manière dont les résultats seront présentés). Le sujet du travail de recherche et son format de présentation doivent être soumis au professeur avant le 11 octobre 2022). Le travail de recherche doit être remis sur STUDIUM le 22 novembre 2022 avant midi.
 - 4) **Journal intellectuel (15%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer les capacités d'introspection et d'autoréflexivité des étudiant·es, en produisant tout au long du semestre un journal intellectuel, qui prendra la forme d'une auto-ethnographie. Il doit refléter la manière personnelle-intellectuelle dont chaque étudiant·es s'approprie le cours et faire des liens avec l'actualité, les lectures du cours, les discussions, etc. Le journal intellectuel doit contenir un total de 5 entrées. Chaque entrée devrait être entre 150 et 300 mots. Le journal intellectuel doit être remis sur STUDIUM le 6 décembre 2022 avant midi.
 - 5) **Examen final (30%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer l'assimilation des connaissances acquises tout au long du semestre par les étudiant·es. L'examen comprend des questions à choix multiples, des questions à réponses courtes et une question à développement long. Aucun matériel ne sera autorisé pendant l'épreuve.

Plan de cours :

Séance 1 (6 septembre 2022) : Présentation du cours

- OCDE. 2021. *Perspectives des migrations internationales*, 45^e édition.

PREMIÈRE PARTIE MOBILITÉ, FRONTIÈRES & GOUVERNANCE

Séance 2 (13 septembre 2022) : Sociologie des migrations : dépasser l'approche transnationale?

Atelier méthodologique sur le journal intellectuel

- Mazzella, Sylvie. 2016. « Succès et limites du transnationalisme » dans *Sociologie des migrations*, Paris : PUF, p. 19-30.
- Potot, Swanie. 2018. « Critique du transnationalisme », *e-Migrinter* (en ligne) : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/1054>
- Schmoll, Camille. 2021. « L'approche transnationale dans les études migratoires. Retour sur 30 ans de travaux », *De facto – Institut Convergences Migrations* (en ligne) : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/10/15/defacto-028-01/>

Séance 3 (20 septembre 2022) : Politiques migratoires au Québec et au Canada (séance sur zoom)

Atelier méthodologique sur le travail de recherche

- May, Paul. 2022. Le Canada : pays de l'« immigration choisie »?, *Hommes & Migrations*, 1336, p. 196-203.
- Paquet, Mireille *et al.* 2022. « L'immigration dans le Québec actuel » dans *Nouvelles dynamiques de l'immigration au Québec*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, p. 7-14.

Séance 4 (27 septembre 2022) : Sécurisation, privatisation et contrôle des frontières

Intervention d'Audrey Gagnon (Université d'Oslo) dans le cadre du Cycle de conférences *Migrations & citoyennetés*

- Bouagga, Yasmine & Raphaëlle Segond. 2019. « Négociateur des voies de passage sûres : comment les acteurs non étatiques participent à la gestion des frontières », *Lien social et Politiques*, 83, p. 82-102.
- Infantino, Federica. 2017. « La mise en marché de la frontière, un produit d'État », *Gouvernement et action publique*, 6 (4), p. 51-73.

Séance 5 (4 octobre 2022) : Réfugiés et droit d'asile

Atelier méthodologique sur la question à long développement

- Akoka, Karen. 2018. « Réfugiés ou migrants? Les enjeux politiques d'une distinction juridique », *Nouvelle revue de psychologie*, 25 (1), p. 15-30.
- Vianna, Pedro. 2015. « Réfugiés et migrants économiques entre confusion, oubli et hypocrisie », *Migrations Société*, 161 (5), p. 3-10.
- Wihtol de Wenden, Catherine. 2010. « Le glissement des catégories de migrants », *Migrations Société*, 128 (2), p. 193-195.

DEUXIÈME PARTIE ACCUEIL, INTÉGRATION & DIVERSITÉ

Séance 6 (11 octobre 2022) : Altérité et intégration

Débat participatif

- Hajjat, Abdellali. 2021. « Des discours républicains aveugles à la race? La question raciale entre texte public et texte caché », *Sociologie*, 12 (4), p. 419-26.
- Sayad, Abdelmalek. 2014. « De 'populations immigrées' à 'minorités' » dans *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris : Raison d'agir, p. 67-92.

Séance 7 (18 octobre 2022) : Examen intra

Période d'activités libres du 24 au 30 octobre 2022

Séance 8 (1 novembre 2022) : Multiculturalisme et interculturalisme

Intervention de Marie-Jeanne Blain (Université de Montréal) dans le cadre du Cycle de conférences *Migrations & citoyennetés*

- Labelle, Micheline. 2015. « Multiculturalisme, interculturalisme, antiracisme : le traitement de l'altérité », *Revue européenne des migrations internationales*, 31 (2), p. 31-54.
- Nguirane, Cheikh. 2021. « Du multiculturalisme à la Critical Race Theory. Réflexions autour de l'éducation et des processus de déracialisation de l'expérience afro-américaine », *SociologieS* (en ligne) : <https://journals.openedition.org/sociologies/16442>

Séance 9 (8 novembre 2022) : Intégration socio-professionnelle, inégalité et précarisation de l'emploi

Intervention d'invité-es (TBC)

- Boudarbat, Brahim & Pouya Ebrahimi. 2016. « L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada », *Cahiers québécois de démographie* 45 (2), p. 121-144.
- Eid, Paul. 2012. « Les inégalités 'ethnoraciales' dans l'accès à l'emploi à Montréal : le poids de la discrimination », *Recherches sociographiques* 53 (2), p. 415-42.

TROISIÈME PARTIE : MIGRATION, CITOYENNETÉ & IDENTITÉS

Séance 10 (15 novembre 2022) : Citoyenneté et reconnaissance

*** Intervention de Sadio Soukouna (Université du Québec à Montréal) dans le cadre du Cycle de conférences *Migrations & citoyennetés****

- Rea, Andrea. 2021. « Citoyenneté, nationalité et reconnaissance » dans *Sociologie de l'immigration*, Paris : La Découverte, p. 83-93.
- Withol de Wenden. 2017. « La citoyenneté revisitée » dans *La question migratoire au XXIe siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 109-150.

Séance 11 (22 novembre 2022): Héritage colonial et décolonisation

***Intervention de Sonia Alimi (Université du Québec à Montréal) ***

- Hajjat, Abdellali. 2014. « Immigration et héritage colonial » dans *Migration et mutations dans la société française. États des savoirs*, Paris : La Découverte, p. 257-265.
- Le Petitcorps, Colette & Amandine Desille. 2020. « La colonialité du pouvoir aujourd'hui : approches par l'étude des migrations », *Migrations Société*, 182 (4), p. 17-28.

Séance 12 (29 novembre 2022): Genres, sexualités & migrations

Intervention d'Amanda Siino (AGIR)

- Avril, Christelle & Marie Cartier. 2019. « Care, genre et migration : pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation », *Genèses*, 114 (1), p. 134-152.
- Fassin, Éric & Manuela Salcedo. 2019. « Devenir homosexuel? Politiques migratoires et vérité de l'identité sexuelle », *Genre, sexualité et société*, 21 (en ligne) : <https://journals.openedition.org/gss/5543>

Séance 13 (6 décembre 2022) : Conclusion du cours et préparation à l'examen final

Intervention de Saaz Taher (Université du Québec à Trois-Rivières) dans le cadre du Cycle de conférences *Migrations & citoyennetés*

Séance 14 (13 décembre 2022) : Examen final

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 13 décembre 2022 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant·e, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant·e doit motiver, en contactant le professeur par courriel, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il/elle est en mesure de constater qu'il/elle ne pourra être présent·e à une évaluation et fournir les pièces justificatives dans les **sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant·e doit motiver, en contactant le professeur par courriel, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il/elle est en mesure de constater qu'il/elle ne pourra remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question.

La prévention du plagiat

Une attention toute particulière sera portée à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiant·es sont invité·es à consulter ce [site web](#) et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de sociologie de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour tou·tes, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

- Si vous pensez que vous vivez du harcèlement :
<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

- Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>
- Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Caroline Patenaude, bibliothécaire disciplinaire spécialisée en sociologie. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3097 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (caroline.patenaude@umontreal.ca). Mme Patenaude met aussi à la disposition des étudiants un [Guide éclair](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en sociologie.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur STUDIUM.

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Comme étudiant·e vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence

- Les étudiant·es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.
- Vous retrouverez les services d'aide disponibles sur le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>
- Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un·e employé·e de l'UdeM, formé·e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>